



## FORMALITES DE RE-INSCRIPTION

### ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

Elèves de CAP1 passant en CAP2	Lundi 18 juin 18 de 8h à 12h
Elèves de 1NRC passant en 2NRC	Lundi 18 juin 18 de 8h à 12h
Elèves de 2GA passant en 1GA	Mardi 19 juin 18 de 8h à 12h
Elèves de 2V passant en 1V	Mardi 19 juin 18 de 8h à 12h
Elèves de 2COM passant en 1COM	Mardi 19 juin 18 de 8h à 12h
Elèves de 1V passant en TV	Merc. 20 juin 18 de 8h à 12h
Elèves de 1COM passant en TCOM	Merc. 20 juin 18 de 8h à 12h
Elèves de 1GA passant en TGA	Merc. 20 juin 18 de 8h à 12h
Elèves de 1MUC passant en 2MUC	Lundi 25 juin 18 de 8h à 12h

Aucune autre date ne sera arrêtée

Une attestation sera fournie pour les élèves en stage

L'inscription est subordonnée à la décision du conseil de classe.

De plus, vous devrez être obligatoirement en possession de votre **quitus** pour votre inscription (voir pièces à fournir).

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE**

*(Le lycée ne fait aucune photocopie)*

*La présence de l'élève avec son responsable légal (parent ou tuteur) durant toute l'inscription est obligatoire, même pour les élèves majeurs.*

## PIECES A FOURNIR :

- **Quitus** : Ce document (attestant que vous ne devez aucun livre au CDI) est à récupérer obligatoirement auprès de la documentaliste au plus tard le jour de votre inscription.
- **Badge** à ramener obligatoirement
- **3 photos** d'identité règlementaires récentes, n'ayant jamais été utilisées et de bonne qualité, (sans nattes, et casquette pour les garçons) : inscrire nom, prénom, classe de l'élève au verso de chaque photo.
- La photocopie du **livret de famille** (page des parents et de l'élève) ou justificatif de domicile de moins de 3 mois en cas de changement d'état civil ou d'adresse.
- **Attestation d'assurance** pour l'année 2018-2019.  
Se rapprocher de votre compagnie d'assurance qui peut vous en délivrer une en cas de tacite reconduction.
- La **fiche de renseignements** (fournie avec le bulletin) dûment modifiée ou complétée par vos soins au stylo rouge.

## **EPS**

Possibilité de vous procurer le tee-shirt le jour de l'inscription auprès du professeur d'EPS.

**TARIF : 1 = 6 euros    2 = 11 euros    3 = 16 euros**

## **ASSOCIATION SPORTIVE**

Possibilité de s'inscrire le jour de l'inscription auprès du professeur d'EPS

**Tarif annuel : 10 euros**

## **BOURSES**

### Pour les élèves de BTS

- Photocopie de la carte d'identité nationale
- 1 RIB au nom de l'élève (nom, prénom, classe) au verso
- La notification de bourse pour les boursiers
- La déclaration du médecin traitant

Ces documents sont à **REMETTRE AU SERVICE INTENDANCE** le jour de votre inscription

La Provisseure,



Sophie **GROUGI**